

# PROUDHON persécuteur de LAMENNAIS

1841

## PROUDHON (1809-1865)

Sur sa demande ampoulée et obséquieuse, l'Académie de Besançon pensionne (une rente de 1500 F) Proudhon. La ville soigne ainsi son image : quelque petit-bourgeois bachelier peut tenter de devenir un véritable « instruit ». Ceci fait, un « Tuteur » de l'intello est nommé<sup>1</sup>, auquel Pierre-Joseph devra rendre compte de ses progrès culturels : soit Lettres ou Sciences naturelles, soit Droit ou Médecine. Ceci a lieu en 1838, Proudhon a 29 ans.

En **juin 1840**, Proudhon produit « Qu'est la Propriété » (titre inspiré de Sieyès). Il y dit : « **La Propriété c'est le Vol** », formule pillée chez Brissot, le chef des Girondins, maçon décapité en 93. (« Lois Criminelles » – 1780). Il nie sa source, pour faire l'original absolu, et ne pas être catalogué Fédéraliste-traître. Proudhon s'est auto-édité : 200 exemplaires.

Le traité « provocateur » a du succès... Aussitôt, un libraire de Paris propose la réédition à 3500 exemplaires, avec ¼ du bénéfice pour l'auteur. On veut aussi obtenir sa « Célébration du Dimanche » de 1839. Mais l'Académie de Besançon est un peu gênée de la dédicace de son membre sulfureux. **Elle laissera quand même sa rente à Proudhon**. Et le Gouvernement ne fait pas de procès. Pensez donc : Pierre-Joseph a le soutien... du PRÉFET du Doubs, du Supérieur du Séminaire, et du Secrétaire Perpétuel de l'Académie. De plus, l'Économiste Adolphe Blanqui (1798-1854) – **de l'Institut** – intervient. Faut pas s'arrêter à des exagérations de forme ; l'écrit a une logique intéressante et... il ne s'adresse qu'aux seules « hautes intelligences et esprits cultivés » ! Pour couronner le tout, le Ministre de la Justice VIVIEN témoigne son estime à Proudhon et l'encourage dans sa voie...<sup>2</sup> En fait, un des clans au pouvoir **Thiers**-Guizot compte bien utiliser notre fabricant d'épouvantails !

## LA MENNAIS (1782-1854)

Or, également en **1840**, La Mennais publie « **Le Pays et le Gouvernement** ». Ceci lui vaut, en sa 59<sup>ème</sup> année, **un an de prison ferme** et 2000 F d'amende.

Proudhon, lui, exploite le filon : en Avril 1841 sort son 2<sup>ème</sup> Mémoire sur la Propriété brissotine<sup>3</sup>. **Voyez ci-après** comme il y assassine notre St Félicité sous les verrous ! Ici, Proudhon mérite bien du Pape (Grégoire XVI), et de tous les Potentats de l'Occident dégénérés... Proudhon sera le St Esprit de Vatican II, et La Mennais toujours pas réhabilité-canonisé...

طالب فركي – le 18.08.2015

<sup>1</sup> C'est le célèbre Économiste DROZ (1773-1851).

<sup>2</sup> Souvenons-nous du fait. C'est le Mémoire de **juin 1840** qui a fait de Proudhon une vedette, et Proudhon montrera sa reconnaissance envers Vivien en **Octobre 1848**. À ce moment, Cavaignac accélère la répression en nommant le ministère Dufaure-Vivien. Dufaure est 1<sup>er</sup> Flic (et sera le 1<sup>er</sup> Pt du Conseil de Mac Mahon : 3/76-12/76). Mac Mahon : Guerre Algérie – 1864 ; Chef de l'Armée des Versaillais – 1871. Le groupe de la Montagne à l'Assemblée, dont Lamennais est le Président, dénonce le Cabinet, dont Proudhon prend la défense. Alors les Montagnards proclament : « **Le citoyen Proudhon a trahi la cause Républicaine** ».

<sup>3</sup> L'écrit semble remuer le microcosme influent parisien. Adolphe Blanqui, lumière du régime, rassure Proudhon : « J'AI TOUS LES MINISTRES POUR AMIS, ET NE SOUFFRIRAI PAS QU'ON SÉVIT CONTRE VOUS ». Pierre-Joseph s'empresse de se prévaloir de son entretenu auprès de son ami Bergmann (lettre du 18 juillet 1841). Admirez le grand révolutionnaire !

AV. 1841 : Lettre ouverte à Adolphe Blanqui.

— P. J. PROUDHON —

QU'EST-CE QUE

# LA PROPRIÉTÉ?

DEUXIÈME MÉMOIRE

Lorsque M. Lamennais, de sa voix foudroyante, prêche le dévouement et l'amour, il proclame deux entités; car la question est de savoir à quelles conditions le dévouement et l'amour peuvent renaître et subsister.

De même aussi, prolétaires, lorsque vous parlez de *liberté*, de *progrès*, de *souveraineté du peuple*, vous faites de ces choses naturellement intelligibles autant d'entités dans l'espèce; car, d'une part, il faudrait définir à nouveau la liberté, puisque celle de 89 ne suffit plus; d'autre part, il serait à propos de dire en quel sens la société doit marcher pour être en progrès. Quant à la souveraineté du peuple, c'est une entité plus grosse que la souveraineté de la raison, c'est l'entité des entités. En effet, puisque la souveraineté ne peut être conçue hors du peuple pas plus que hors de la raison, reste à savoir qui dans le peuple exercera la souveraineté, et, parmi tant de raisons, quelles seront les souveraines. Dire que le peuple doit nommer des représentants, c'est-à-dire que le peuple doit reconnaître des souverains; ce n'est pas même reculer la difficulté.

Mais supposons qu'égaux par la naissance, égaux devant la loi, égaux dans votre personnalité, par conséquent égaux dans vos fonctions sociales, vous vouliez encore être égaux dans vos conditions;

Supposons qu'ayant reconnu que tous les rapports des hommes entre eux, soit qu'ils produisent, soit qu'ils échangent, soit qu'ils consomment, sont des rapports de justice commutative, en un mot, des rapports de société; supposons, dis-je, qu'ayant reconnu tout cela, vous vouliez donner l'existence légale à cette société naturelle et faire passer le fait dans le droit :

Je dis qu'alors il vous faut une expression claire, positive, précise, qui embrasse toute votre idée, c'est-à-dire qui désigne à la fois le principe, le moyen et le but, et j'ajoute que cette expression est celle d'*association*.

Et comme l'association du genre humain existe, au moins de droit, dès le commencement du monde, qu'elle n'a même fait que s'établir et se perfectionner chaque jour en se dépouillant successivement de ses éléments négatifs, l'esclavage, la noblesse, le despotisme, l'aristocratie, la féodalité, je dis que, pour éliminer la dernière négation de la société, pour formuler la dernière idée révolutionnaire, il vous reste à changer ces vieux mots de ralliement : *plus d'arbitraire! plus de noblesse! plus de serfs!* en celui-ci : *plus de propriété!*...

Mais je sais ce qui étonne votre foi, pauvres âmes que le vent de l'indigence a flétries, et que l'orgueil de vos patrons écrase ; ce qui vous épouvante par ses conséquences, c'est l'égalité. Comment, avez-vous dit dans votre journal, comment pourrions-nous rêver un nivellement qui est de l'injustice, puisqu'il n'est pas dans la nature? Comment payerions-nous la journée d'un Cormenin ou d'un Lamennais? »

Homme plébéiens, écoutez-moi. Lorsqu'après la bataille de Salamine les Athéniens s'assemblèrent pour décerner le prix du courage, après que les suffrages eurent été recueillis, il se trouva que chaque combattant avait une voix pour le premier prix, et Thémistocle toutes les voix pour le second. Le peuple de Minerve s'était couronné de ses propres mains. Cœurs vraiment héroïques! tous étaient dignes du rameau d'olivier, puisque tous avaient osé se l'adjuger. L'antiquité loua cette fierté sublime. Apprenez, prolétaires, à vous estimer vous-mêmes et à respecter votre dignité. Vous voulez être libres, et vous ne savez pas être citoyens. Or, qui dit citoyens, dit nécessairement égaux.

Si je m'appelais Lamennais ou Cornemin, et qu'un journal, parlant de moi, s'échappât dans ces hyperboles : *génie incomparable, raison supérieure, vertu consommée, noble caractère*, je ne le trouverais pas bon, et m'en plaindrais ; d'abord, parce que de tels éloges ne sont jamais mérités, puis, parce que cela est de mauvais exemple. Mais je veux, pour vous réconcilier avec l'égalité, vous donner la mesure de la plus haute capacité littéraire de notre siècle : ne m'accusez pas d'envie, prolétaires, si défenseur de l'égalité je réduis à sa juste valeur un talent généralement admiré, et que mieux que personne je sais reconnaître. Un nain peut toujours mesurer un géant : il n'a besoin pour cela que d'une toise.

Vous avez vu les pompeuses annonces de l'Esquisse d'une philosophie, et vous avez admiré cet ouvrage sur parole ; car, ou vous ne l'avez pas lu, ou, si vous l'avez lu, vous êtes incapables d'en

juger. Connaissez donc cet essai d'une spéculation plus brillante que solide ; et, tout en admirant les extases de l'écrivain, cessez de prendre en pitié ces utiles travaux que l'habitude seule et le grand nombre des exécutants vous rendent méprisables. Je serai bref, parce que malgré la grandeur du sujet et le génie de l'écrivain, ce que j'ai à dire est fort peu de chose.

M. Lamennais part de l'existence de Dieu : comment la démontre-t-il? par l'argument de Cicéron, c'est-à-dire par le consentement du genre humain. Cela n'est pas nouveau ; reste donc à savoir si la croyance du genre humain est légitime, ou, comme

*Félicité*

dit Kant, si notre certitude subjective de l'existence de Dieu est adéquate à la vérité objective. M. Lamennais ne s'en inquiète seulement pas; il dit que si le genre humain croit, c'est qu'il a raison de croire. Puis, ayant prononcé le nom de Dieu, M. Lamennais chante une hymne, et voilà sa démonstration.

Cette première hypothèse admise, M. Lamennais en fait une seconde, savoir, qu'il y a trois personnes en Dieu. Mais, tandis que le christianisme n'enseigne le dogme de la Trinité que sous l'autorité d'une révélation, M. Lamennais prétend le connaître, lui, par la seule force de sa raison; et il ne s'aperçoit pas que sa prétendue démonstration est un perpétuel anthropomorphisme, c'est-à-dire une attribution des facultés de l'âme humaine et des puissances de la nature à la substance divine. Nouveaux cantiques, nouvelles hymnes.

Dieu et la Trinité ainsi *démontrés*, le philosophe passe à la création. Troisième hypothèse dans laquelle M. Lamennais, toujours éloquent, varié, sublime, *démontre* que Dieu n'a pas fait le monde de rien, ni de quelque chose, ni de lui-même; qu'il a été libre en créant, mais que cependant il ne pouvait pas ne pas créer; qu'il y a dans la matière une matière qui n'est point matière; que les idées archétypes du monde sont séparées entre elles, dans l'entendement divin, par quelque chose d'obscur et d'inintelligible, et pourtant de substantiel et de réel, ce qui emporte l'intelligibilité, etc. Mêmes contradictions sur le principe du mal: pour expliquer ce problème, l'un des plus profonds de la philosophie, M. Lamennais tantôt nie le mal, tantôt fait Dieu auteur du mal, tantôt cherche hors de Dieu une cause première qui ne soit pas Dieu. Amalgame d'entités plus ou moins incohérentes, empruntées à Platon, Proclus, Spinoza, on peut même dire à tous les philosophes.

Ayant ainsi constitué sa trinité d'hypothèse, M. Lamennais en déduit, par une chaîne assez mal liée d'analogies, toute sa philosophie. Et c'est ici surtout qu'éclate le synchrétisme qui lui est particulier: la doctrine de M. Lamennais embrasse tous les systèmes et donne pâture à toutes les opinions. Êtes-vous matérialiste? Supprimez, comme entités inutiles, les trois personnes en Dieu; puis partant immédiatement du calorique, de la lumière et de l'électro-magnétisme, qui, selon l'auteur, sont les trois fluides protogènes, les trois premières manifestations extérieures de la Volonté, de l'Intelligence et de l'Amour, vous avez une cosmogonie matérialiste et athée. Au contraire, êtes-vous entiché de spiritualisme? Avec la théorie de l'immatérialité des corps, vous êtes maître de ne voir partout que des esprits. Enfin, pour peu que vous incliniez au panthéisme, vous serez satisfait de M. Lamennais, qui enseigne formellement que le monde n'est pas une *émancipation* de la divinité, ce qui est le pur panthéisme, mais qu'il en est un *écoulement*.

Je ne prétends pas au reste nier que l'*Esquisse* ne renferme d'excellentes choses; mais, d'après la déclaration de l'auteur, ces choses, comme découvertes, ne lui appartiennent pas; ce qui est à lui, c'est le système. Voilà sans doute pourquoi M. Lamennais parle avec un mépris si concentré des philosophes ses devanciers;

pourquoi il dédaigne de citer ses originaux : il a cru que, l'*Esquisse* renfermant toute vraie philosophie, le monde ne perdrait rien quand les noms et les livres des vieux philosophes périraient; M. Lamennais, qui rend gloire à Dieu dans de si beaux cantiques, ne sait pas aussi bien rendre justice à ses confrères : son mortel défaut est cette appropriation de la science, que les théologiens nomment *péché philosophique* ou *péché contre le Saint-Esprit*, péché qui ne vous damnera pas, prolétaires, ni moi non plus.

En résumé, l'*Esquisse*, jugée comme système, et déduction faite de tout ce que l'auteur emprunte aux systèmes antérieurs, est un ouvrage médiocre, dont la méthode consiste à expliquer perpétuellement le connu par l'inconnu, à donner des entités pour des abstractions, des tautologies pour des preuves. Toute théodicée est une œuvre, non de génie, mais d'imagination, rhabillage d'idées néoplatonicennes; la partie psychologique est nulle, M. Lamennais se moquant assez ouvertement des travaux de cette espèce, sans lesquels pourtant il n'est pas de métaphysique possible. Le livre qui traite de la logique et des méthodes est faible, vague, sans profondeur; enfin, quant aux spéculations physiques et physiologiques que M. Lamennais déduit de sa cosmogonie trinitaire, on y remarque de graves méprises, le dessein préconçu d'accommoder les faits à une théorie, et presque toujours l'hypothèse à la place de la réalité. Le troisième volume, sur l'industrie et l'art, est le plus intéressant à lire et le meilleur : il est vrai que M. Lamennais n'en peut réclamer que le style; pour la philosophie, il n'a pas ajouté une idée à ce qui existait avant lui.

D'où vient donc cette excessive médiocrité de M. Lamennais considéré comme penseur, médiocrité qui déjà s'était trahie lors de la publication de l'*Essai sur l'indifférence*? C'est, retenez bien ceci, prolétaires, que la nature ne forme pas d'hommes véritablement complets, et que le développement de certaines facultés exclut presque toujours un développement égal de facultés contraires; c'est que M. Lamennais est avant tout poète, homme d'expression et de sentiment. Voyez ce style exubérant, sonore, pittoresque, véhément, plein d'hyperbole et d'invective; et tenez pour certain que jamais homme doué de ce style ne fut vraiment métaphysicien. Cette richesse d'expressions et d'images que tout le monde admire, devient en M. Lamennais l'irréremédiable cause de son impuissance en philosophie : l'abondance des mots et la vivacité des sentiments donnant le change à son imagination, il croit raisonner quand il se répète, et prend volontiers une description pour une déduction logique. De là cette horreur des idées positives qui le distingue, cette faiblesse d'analyse, ce goût prononcé pour les analogies indécises, les abstractions de mots, les généralités hypothétiques, en un mot, pour toutes les espèces d'entités.

Au reste, la vie entière de M. Lamennais est un argument irréfragable de son génie anti-philosophique : dévot jusqu'au mysticisme, ultramontain fougueux, théocrate intolérant, d'abord il subit la double influence de la réaction religieuse et des doctrines



littéraires qui marquèrent le commencement de ce siècle, et il recule jusqu'au moyen âge et à Grégoire VII; puis, tout à coup chrétien progressif et démocrate, il incline peu à peu au rationalisme, et finit par tomber dans le déisme. A présent tout le monde l'attend à la Trappe; quant à moi, sans vouloir jurer de rien, je croirais plutôt que M. Lamennais, déjà prévenu de scepticisme, mourra dans l'indifférence. Il doit à la raison individuelle et au doute méthodique cette expiation de ses premiers essais.

On a prétendu que M. Lamennais, prêchant tantôt une théocratie, tantôt une démocratie universelle, était toujours d'accord avec lui-même; que, sous des noms divers, il poursuivait invariablement une seule et même chose : l'unité. Déplorable excuse d'un auteur surpris en flagrant délit de contradiction. Que penserait-on d'un homme, qui tour à tour serviteur du despotisme sous Louis XVI, démagogue avec Robespierre, courtisan de l'empereur, cagot pendant les quinze années de la restauration, conservateur depuis 1830, oserait dire qu'il n'a jamais voulu qu'une chose, l'ordre public? En serait-il moins réputé renégat de tous les partis? Ordre public, unité, bonheur du monde, harmonie sociale, alliance des peuples, sur chacune de ces choses il n'y a pas de dissidence possible : tout le monde les veut; le caractère du publiciste ne se montre qu'à partir des moyens qu'il propose pour y arriver. Mais pourquoi chercher en M. Lamennais une inflexibilité d'opinions que lui-même répudie? N'est-ce pas lui qui a dit : « L'esprit n'a point de loi; ce que je crois aujourd'hui, je ne le croyais pas hier; j'ignore si je le croirai demain? »

---

# ÉCONOMIE POLITIQUE

OU

PRINCIPES

DE LA SCIENCE DES RICHESSES,

PAR JOSEPH DROZ,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.



A PARIS,

CHEZ JULES RENOUARD, LIBRAIRE,

RUE DE TOURNON, N° 6.

---

M. DCCC XXIX.

1829

---

Voix édition de 1846

- Attaque le corporatisme  
de De la Farelle (1842)

- parle du Socialisme et  
des Prud'hommes.

## ÉCONOMIE POLITIQUE

Né à Besançon

« TUTEUR » de

Pierre-Joseph Proudhon.

François-Xavier-Joseph.

1773-1857

306 DROZ (Joseph). De la philosophie morale, ou des différents systèmes sur la science de la vie. P., A.-A. Renouard, 1824. In-12, demi-chagr. brun d'époq., dos à nerfs, XII-314 pp. (11106) 300 F. *Hommage autographe de l'auteur à Bigot de Préameneu. (Coquelin & G., I-620).*

307 DROZ (Joseph). Economie politique ou principes de la science des richesses. P., Jules Renouard, 1846. In-12, br., VII-354 pp. (10760) 400 F. *Seconde édition revue et corrigée. Avec Villeuneuve-Bargemont et Buret, Droz fut l'un des économistes sur lesquels*

*Sismondi exerça une influence décisive. C'est dans cet ouvrage que se trouve la phrase célèbre : "En lisant certains économistes, on croirait que les produits ne sont pas fait pour les hommes, mais que les hommes sont fait pour les produits". (Coquelin & G., I-619-620).*

301 DROIT - PROUDHON (J.B.V.). Traité du domaine de propriété, ou De la distinction des biens considérés principalement par rapport au domaine privé. Edition augmentée en Belgique de la conférence de l'ouvrage avec les traités de MM. Hennequin, Chavot (...), de la bibliographie et du commentaire contenant les sources (...). Bruxelles, Méline, Cans, 1842. In-4, demi-bas. d'époq., dos orné abîmé, XXXII-512 pp., texte sur 2 colonnes. (12031) 300 F. *3 tableaux dépliant hors-texte.*

Jean-Baptiste-Victor

1758-1838

Oncle de Pierre-Joseph.